

 <p><b>INTER 87</b> <b>F.S.U.</b></p>	<p><b>Syndicat INTER 87 FSU</b>  <b>44, rue Rhin et Danube</b>  <b>87280 LIMOGES</b>  <b>☎ : 05 87 41 62 29</b>  <b>✉ e-mail : <a href="mailto:inter87fsu@sfr.fr">inter87fsu@sfr.fr</a></b>  <b><a href="http://www.inter87fsu.fr">http://www.inter87fsu.fr</a></b>  <b><i>Permanence tous les jours</i></b></p>
--	--

## PÉTITION

### « ÉCOLE DE MUSIQUE DE COUZEIX EN DANGER NON A LA GÉNÉRALISATION DES EMPLOIS PRÉCAIRES »

**Septembre 2017**, la municipalité de Couzeix a décidé de pourvoir deux emplois vacants d'enseignants par des auto-entrepreneurs payés à l'heure de cours, sans droit aux congés payés, sans versement de cotisations sociales.

**Avril 2018**, deux enseignants titulaires du diplôme d'Etat, contractuels depuis 10 et 9 ans, mais en dessous de l'indice minimum légal, demandent la régularisation de leur situation statutaire.

**Novembre 2018**, 6 mois plus tard, ils reçoivent la réponse suivante : proposition d'un contrat à durée déterminée se terminant le 5 juillet 2019 !  
*Au-delà de cette date, que deviendront-ils ?*

L'un de ces enseignants a obtenu le concours d'assistant d'enseignement artistique. La loi impose aux deux communes qui l'emploient à le titulariser, ce qui sera fait le 1er janvier 2019 par son employeur principal, mais refus de la Ville de Couzeix. L'autre enseignant est titulaire depuis 2014 et 2017 dans deux autres écoles de musique. *Il doit être titularisé !*

**En aucun cas la législation n'autorise que la commune de Couzeix leur propose un contrat à durée déterminée.**

La municipalité de Couzeix annonce la construction pour 2020 bâtiments neufs pour l'Ecole de musique, mais elle veut aggraver la précarisation des emplois, quitte à se séparer dès le 5 juillet d'enseignants dévoués et expérimentés. *L'accès à l'enseignement culturel pour tous doit être préservé !*

**Je, soussigné, demande expressément à Monsieur le Maire de Couzeix qu'il soit mis fin à la déstabilisation de l'école de musique municipale :**

- Par la titularisation des deux enseignants contractuels depuis 10 et 9 ans,
- Par le recrutement sous contrat de droit public des deux enseignants « auto-entrepreneurs »

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Signature :**